

Olivier Saumon

Avocat, Jasper avocats



Avocat au barreau de Paris, Olivier Saumon exerce la profession depuis 30 ans. Il a créé le département Santé et Sciences de la vie du cabinet Jasper avocats dans lequel il exerce aujourd'hui. Son expérience s'étend du droit de la distribution française et communautaire des produits sanitaires et de santé à la responsabilité du fait des produits défectueux. Il a également une expertise notoire en responsabilité médicale pour des fonds d'indemnisation. Ancien Secrétaire de la Conférence, Maître Saumon a été actif dans la vie du barreau et de la profession : en tant que membre du conseil de l'Ordre puis du Conseil National des Barreaux. Il se présente aujourd'hui au bâtonnat. Il enseigne par ailleurs à l'Université Paris V et à l'Université Savoie-Mont Blanc.